

C'est justement cette surveillance qui a permis de lever un bout du voile qui dissimule notre vision de l'occupation antique du territoire de Viuz-en-Sallaz.

### **Contexte de la découverte** (7)

En septembre 2003, alors même que s'ouvraient les travaux de viabilisation préalables à l'implantation d'un lotissement au lieu-dit *La Vuerche*, Mr Jean-François Novel, notait la présence de fragments de *tegulae* (tuiles à rebords) dans les déblais de ce chantier. Le Service Départemental de l'Archéologie, prévenu par Mr Novel, obtenait tout aussitôt l'autorisation de l'Etat pour mener une opération de sauvetage.

Cette vaste parcelle en pente, d'une contenance de 10 428 m<sup>2</sup>, jusqu'alors en pré et verger n'était pas connue pour avoir livré des vestiges, tout juste semblait s'y rattacher une tradition de présence de tombes (8). En revanche de nombreux fragments de tuiles auraient été découverts à l'occasion de la construction des maisons situées au nord de cette parcelle (9), mais cette découverte n'ayant pas été signalée aux services compétents, ceux-ci ne purent prescrire un diagnostic archéologique préalable à la construction de ce lotissement.

Ainsi les fragments de tuiles repérés par Mr Novel témoignaient de l'existence d'un site proche et il convenait de surveiller ces travaux. C'est justement le prolongement de la viabilisation à l'est de la parcelle qui a permis de recouper des maçonneries antiques.

### **Espace thermal ou chauffé d'un ensemble de bâtiments romain (villa ?)**

Les vestiges coupés par la voirie du lotissement correspondaient aux fondations d'une pièce chaude, dont une partie du système de chauffage par hypocauste était conservée. Cette pièce d'une largeur de 3,60 m avait conservé le dallage et quelques pilettes (petites dalles carrées agencées en piles régulières sur lesquelles venait reposer la *suspensura*) - voir figure page 37-. Les murs étaient composés de galets épannelés liés au mortier de chaux.

Le foyer destiné au chauffage de cette pièce s'ouvrait dans le mur nord-est et avait une longueur de 2 m pour une largeur de 1,70 m. Constitué de gros blocs, il reposait sur une couche de mortier de chaux recouvrant un radier de galets. Le plus intéressant est que certains blocs qui

constituaient le foyer étaient en grès provenant des carrières de Vouan (10), témoignant d'une exploitation de ce gisement dès l'époque romaine.

Des départs de murs révélaient la forme originale de cette pièce et notamment un éventuel exèdre semi-circulaire à son extrémité occidentale.



Localisation des limites des fouilles ayant livré des vestiges sur le fond de plan cadastral. Relevés A. Canal, Chr. Guffond et J. Serralongue - DAO Chr. Guffond, J. Laidebeur, G. Varennes.

### **Un ensemble de bâtiments étendu**

Un autre mur suivant la même orientation que les vestiges précités a été repéré sur près de 19 m. L'observation de ces structures n'a été permise que par le seul biais des tranchées de viabilisation et il n'a pas été possible de les élargir, ce qui aurait risqué de déstabiliser les sols. Or, cette vaste parcelle qui avait été divisée en dix lots à bâtir voyait quatre de ceux-ci recouvrir une zone à potentiel archéologique. L'urgence de la situation

7- Pour le détail de la découverte on renverra aux deux notices qui lui sont consacrées dans la " Chronique des découvertes archéologiques dans le département de la Haute-Savoie ", de la *Revue Savoisiennne* 2003, à paraître.

8- Info. E. Curt-Comte à Ville-en-Sallaz.

9- Info. G. Maurice-Demourieux.

10- Détermination de Danielle Decrouez, conservatrice en chef du Muséum d'Histoire Naturelle de Genève.